



Bordeaux, le 4 mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mars Bleu 2025

Passons à l'action pour prévenir le cancer colorectal !

Le cancer colorectal, deuxième cancer le plus mortel en France, entraîne plus de 17 000 décès annuels. Ce cancer est au 3^{ème} rang des tumeurs les plus fréquentes chez les hommes après le cancer de la prostate et celui du poumon et au deuxième chez les femmes, après le cancer du sein. Plus de 47 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année.

Détecté de manière précoce, il peut être guéri dans 9 cas sur 10.

Pour Mars Bleu, les Caisses de l'Assurance maladie, le régime agricole et l'ARS Nouvelle-Aquitaine s'unissent pour sensibiliser la population et les professionnels de santé au dépistage du cancer colorectal.

L'Assurance maladie et le régime agricole assurent l'information des assurés pour les inviter à se faire dépister. Ils accompagnent aussi les professionnels de santé en leur mettant à disposition des outils pour faciliter la sensibilisation de leur patientèle.

L'ARS Nouvelle-Aquitaine assure le pilotage et fixe les grandes orientations des campagnes de dépistage. Elle incite aussi les professionnels au sein des Maisons de santé, des établissements de santé ou des Communautés professionnelles territoriales de santé à faciliter l'accès au dépistage.

Grâce à une mobilisation conjointe en Nouvelle-Aquitaine, le dépistage organisé bénéficie d'un cadre structuré et d'un déploiement efficace. En renforçant la sensibilisation de tous les acteurs et en simplifiant l'accès aux tests pour les assurés, l'objectif partagé est bien de faciliter l'accès au dépistage et d'améliorer les chances de guérison.

I Détecter tôt pour sauver des vies

Le dépistage précoce du cancer colorectal sauve des vies mais il est insuffisamment suivi. Pourtant, lorsqu'il est détecté à un stade précoce, les chances d'en guérir sont de l'ordre de 95 % au bout de 5 ans.

Le dépistage précoce est un levier très efficace pour prévenir et soigner mieux. Des traitements moins lourds sont aussi prescrits plus fréquemment par les oncologues.

En Nouvelle-Aquitaine, seulement **31,9 %** de la population participe au dépistage, contre **34,2 %** au niveau national (données 2022-2023 – Santé publique France), bien en deçà de l'objectif national fixé à 65 %.

Données Santé publique France – Participation au dépistage du cancer colorectal 2022-2023

Charente	30,7 %
Charente-Maritime	34,3 %
Corrèze	30,3 %
Creuse	28,4 %
Dordogne	27,7 %
Gironde	31,4 %
Landes	34,2 %
Lot-et-Garonne	29,5 %
Pyrénées-Atlantiques	32,3 %
Deux-Sèvres	35,9 %
Vienne	33,5 %
Haute-Vienne	30,8 %
Nouvelle-Aquitaine	31,9%

I Comprendre le cancer colorectal

Le cancer colorectal se développe dans la muqueuse du côlon ou du rectum. Il débute souvent sous forme de polypes, d'excroissances bénignes qui peuvent devenir cancéreuses. En moyenne, un polype sur 30 à 40 peut évoluer en cancer, au bout de 10 ans.

- **Les facteurs de risque :**

Le risque de cancer colorectal est lié à plusieurs facteurs :

- **L'alimentation** : une alimentation pauvre en fibres et riche en viandes rouges ou transformées.
- **La sédentarité et l'obésité** : le manque d'activité physique et le surpoids augmentent également le risque.
- **L'alcool et le tabac** : leur consommation régulière est un facteur de risque majeur.
- **Le diabète de type 2** et un manque d'exposition au soleil peuvent aussi jouer un rôle.

Mais aussi l'âge : **95 % des cancers colorectaux surviennent après 50 ans**, dont **près de la moitié après 74 ans**.

Des changements de mode de vie et une participation régulière au dépistage organisé permettent de réduire considérablement les risques de développer ce cancer. En agissant à un stade précoce, les chances de guérison sont bien meilleures.

I Tout savoir sur le dépistage organisé du cancer colorectal

- **Pourquoi se faire dépister ?**

Le dépistage, **simple et essentiel, détecte la présence de sang, même minime, dans les selles**. Il est proposé **tous les deux ans aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans** qui n'ont pas de symptômes ou de facteurs de risque particuliers. Après 74 ans, les invitations au dépistage ne sont plus envoyées, mais il est toujours conseillé de consulter son médecin pour en parler.

Pour les personnes à risque avec des antécédents familiaux ou des prédispositions génétiques, un **suivi médical plus régulier est nécessaire**.

- **Comment se déroule le dépistage ?**

L'Assurance Maladie et le régime agricole envoient les invitations par courrier. Le kit de dépistage gratuit peut être retiré chez un médecin (médecin généraliste, gynécologue, gastro-entérologue...) lors d'une consultation, ou auprès d'un pharmacien.

En Nouvelle-Aquitaine, 235 000 bénéficiaires ont obtenu au moins un kit en pharmacie.

On peut aussi le commander en ligne sur le site <https://monkit.depistage-colorectal.fr/#/accueil>. 24 000 kits ont été commandés en ligne en 2024.

Le prélèvement des selles réalisé à domicile est envoyé par courrier au laboratoire.

Dans 96 % des cas, le test de dépistage est négatif. Cela signifie qu'aucune trace de sang n'a été détectée dans les selles. Cependant, un résultat négatif ne garantit pas une absence de cancer colorectal. Il est important de poursuivre un suivi régulier notamment si on a des facteurs de risque individuels. Si des symptômes apparaissent entre les tests, il est essentiel de consulter un médecin pour un examen plus approfondi.

Dans 4 % des cas, le test peut être positif. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement qu'il y a un cancer, mais plutôt la présence d'un saignement qui mérite d'être exploré. Le médecin traitant prendra rapidement contact avec le patient pour organiser des examens complémentaires.

I Faciliter l'accès au dépistage

Depuis 2023, une plateforme téléphonique a été mise en place par l'Assurance maladie pour contacter directement les publics fragiles et les plus éloignés des soins, afin de les sensibiliser au dépistage.

L'accompagnement téléphonique contribue à lever les freins et à convaincre ces publics de se faire dépister.

Contact presse Assurance maladie
communication.cpam-bordeaux@assurance-maladie.fr

Contact presse Mutualité Sociale Agricole
communication.blf@msa33.msa.fr

Contact presse ARS Nouvelle-Aquitaine
N° presse : 06 65 24 84 60
ars-na-communication@ars.sante.fr